

CODE DE L'ÉDUCATION PARTIE RÉGLEMENTAIRE LIVRES I^{ER} ET II

Table de concordance des textes d'origine aux articles du code

N.B. - Le décompte des alinéas est effectué selon les règles fixées par la circulaire du Premier ministre du 20 octobre 2000 relative au mode de décompte des alinéas lors de l'élaboration des textes (JO du 31 octobre 2000).

Texte d'origine	Article d'origine	Article du code de l'éducation
Code du travail	art. R. 119-48	R. 241-22 code suiveur
	art. R. 119-49	R. 241-22 code suiveur
	art. R. 119-50	R. 241-22 code suiveur
	art. R. 119-51	R. 241-22 code suiveur
	art. R. 119-52	R. 241-22 code suiveur
	art. R. 119-53	R. 241-22 code suiveur
	art. R. 119-54	R. 241-22 code suiveur
	art. R. 119-56	R. 241-22 code suiveur
	art. R. 119-57	R. 241-22 code suiveur
	art. R. 119-60	R. 241-22 code suiveur
	art. R. 119-61	R. 241-22 code suiveur
	art. D. 910-15	D. 237-13 code suiveur
	art. D. 910-20	D. 237-14 code suiveur
Code général des collectivités territoriales	art. R. 4424-1	R. 215-1 code suiveur
	art. R. 4424-2	R. 215-1 code suiveur
	art. R. 4424-3	R. 215-1 code suiveur
	art. R. 4424-4	R. 215-1 code suiveur
	art. R. 4424-5	R. 215-1 code suiveur
	art. R. 4424-31	R. 215-1 code suiveur
	art. R. 4424-32	R. 215-1 code suiveur

Texte d'origine	Article d'origine	Article du code de l'éducation
Code pénal	art. R. 624-7	R. 131-19 code suiveur
Décret du 9 mars 1852 sur l'instruction publique	art. 5	abrogé
Loi du 14 juin 1854 sur l'instruction publique	art. 9	abrogé
Décret du 22 août 1854 sur l'organisation des académies	art. 15	abrogé
	art. 16	R.* 222-13
	art. 17	abrogé
	art. 18	abrogé
	art. 20	abrogé
	art. 21	abrogé
Décret du 26 juin 1880 relatif aux conseils académiques	art. 8	abrogé
	art. 9	abrogé
	art. 10	abrogé
	art. 11	abrogé
Décret du 24 décembre 1881 relatif à l'instruction religieuse dans les établissements publics d'instruction secondaire	art. 1er	abrogé
	art. 2	abrogé
Décret du 18 janvier 1887 ayant pour objet l'exécution de la loi organique de l'enseignement primaire	art. 12	abrogé
	art. 13	abrogé
	art. 14	abrogé
	art. 130	abrogé
	art. 140	abrogé
	art. 141	abrogé
	art. 142	abrogé
	art. 143	abrogé
	art. 144	abrogé
	art. 145	abrogé
	art. 158, alinéa 12	abrogé
Décret du 25 octobre 1894 relatif à la composition du logement des instituteurs	art. 1er	non codifié
	art. 2	non codifié
	art. 3	abrogé
Décret du 24 février 1909 relatif au relèvement des peines disciplinaires prononcées par les juridictions universitaires	art. 1er	R. 231-27
	art. 2	R. 231-28
	art. 3	R. 231-29
	art. 4	R. 231-30
	art. 5	R. 231-31
	art. 6	R. 231-32
	art. 7	R. 231-33

Texte d'origine	Article d'origine	Article du code de l'éducation
Décret du 23 mars 1920 relatif aux fonctions de recteur de l'académie de Paris	art. 1er	abrogé
	art. 2	abrogé
Décret n° 47-1287 du 27 juin 1947 portant transformation des emplois de chefs de service de l'ins-truction publique en emplois d'inspecteur d'acadé-mie ayant rang et titre de vice-recteur dans chacun des départements de la Guadeloupe, de la Marti-nique et de la Réunion et chargeant des fonctions d'inspecteur d'académie ayant rang et titre de vice-recteur, à la Guyane française, le principal du collège de Cayenne	art. 1er	abrogé
	art. 3	abrogé
	art. 4	abrogé
Décret du 2 mai 1951 portant constitution d'une Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)	art. 1er	D. 239-1
	art. 2	D. 239-1
	art. 3	D. 239-2
	art. 4, alinéa 1 à 58	D. 239-3
	art. 4, alinéa 59	D. 239-4
	art. 5, alinéas 1 et 2	D. 239-5
	art. 5, alinéas 3 à 10	D. 239-6
	art. 5, alinéa 11	D. 239-7
	art. 6	D. 239-8
	art. 7	D. 239-9
	art. 8	D. 239-10
	art. 9	abrogé
Décret n° 59-57 du 6 janvier 1959 portant réforme de l'enseignement public	art. 40	abrogé
	art. 41	abrogé
	art. 47	D. 122-7
	art. 48	D. 122-7
	art. 49	abrogé
	art. 50	abrogé
	art. 58	D. 222-27
Décret n° 59-1088 du 18 septembre 1959 relatif au contrôle des opérations financières des caisses des écoles publiques	art. 1er	R. 212-24
Décret n° 60-391 du 22 avril 1960 relatif à l'ensei-gnement religieux et aux aumôneries dans l'ensei-gnement public	art. 1er	R.* 141-2
	art. 2, alinéa 1	R.* 141-3
	art. 2, alinéa 2	abrogé

Texte d'origine	Article d'origine	Article du code de l'éducation
Décret n° 60-391 du 22 avril 1960 relatif à l'enseignement religieux et aux aumôneries dans l'enseignement public	art. 3, alinéa 1, 2	R.* 141-4
	art. 3, alinéa 3	abrogé
	art. 4	R.* 141-5
	art. 5	R.* 141-1
	art. 6	R.* 141-6
	art. 7	R.* 141-6
	art. 8	R.* 141-7
	art. 9	R.* 141-8
Décret n° 60-977 du 12 septembre 1960 relatif aux caisses des écoles	art. 1er	R. 212-25
	art. 2, alinéas 1 à 8	R. 212-26
	art. 2, alinéas 9 à 17	R. 212-27
	art. 2, alinéas 18 à 26	R. 212-28
	art. 2 bis	R. 212-29
	art. 3	R. 212-30
	art. 4	R. 212-30
	art. 5	R. 212-31
Décret n° 61-1354 du 12 décembre 1961 portant création d'académies à Nantes	art. 1er	abrogé
	art. 2	abrogé
Décret n° 61-1355 du 12 décembre 1961 modifiant les circonscriptions académiques métropolitaines	art. 1er	R.* 222-1
	art. 2	abrogé
	art. 3	abrogé
Décret n° 62-35 du 16 janvier 1962 portant délégation d'attributions aux recteurs d'académie	art. 1er, alinéas 1, 3, 4	D. 222-27
	art. 1er, alinéas 2 et 3	D. 222-28
	art. 2	D. 222-20
Décret n° 64-525 du 9 juin 1964 portant création d'académies à Amiens et Rouen	art. 1er	abrogé
	art. 2	abrogé
	art. 3	abrogé
Décret n° 65-302 du 20 avril 1965 portant création d'académies à Limoges et à Nice	art. 1er	abrogé
	art. 2	abrogé
	art. 3	abrogé

Texte d'origine	Article d'origine	Article du code de l'éducation
Décret n° 66-104 du 18 février 1966 relatif au contrôle de la fréquentation et de l'assiduité scolaires	art. 1er	abrogé
	art. 1-1	R. 131-1
	art. 2	R. 131-2
	art. 3	R. 131-3
	art. 4	R. 131-4
	art. 5	R. 131-5
	art. 5-1	R. 131-6
	art. 5-2	R. 131-7
	art. 5-3	R. 131-8
	art. 6	R. 131-9
	art. 7	R. 131-17
	art. 8	R. 131-10
	art. 16	abrogé
	art. 17	abrogé
	art. 18	abrogé
	art. 19	abrogé
Décret n° 69-362 du 23 avril 1969 portant transfert au ministre de l'éducation nationale des attributions du Premier ministre à l'égard de l'enseignement dans le territoire des îles Wallis-et-Futuna	art. 1er	abrogé
Décret n° 69-520 du 31 mai 1969 relatif au financement du transport des élèves de l'enseignement primaire et des enseignements généraux, agricoles et professionnels	art. 1er à 12	non codifiés
Décret n° 71-20 du 6 janvier 1971 autorisant la délégation de pouvoirs aux préfets et aux recteurs d'académie en matière d'apprentissage artisanal et de cours professionnels	art. 1er	abrogé
	art. 2	abrogé
Décret n° 71-147 du 24 février 1971 créant une conférence des présidents d'universités	art. 1er	D. 233-1
	art. 2	D. 233-2
	art. 3	D. 233-3
	art. 4	D. 233-4
	art. 5	D. 233-5
	art. 6	D. 233-6
Décret n° 71-376 du 13 mai 1971 relatif à l'inscription des étudiants dans les universités et les établissements publics à caractère scientifique et culturel indépendants des universités	art. 14	D. 123-22
Décret n° 71-781 du 14 septembre 1971 portant modifications de circonscriptions académiques métropolitaines	art. 1er	abrogé
	art. 2	abrogé

Texte d'origine	Article d'origine	Article du code de l'éducation
Décret n° 71-1023 du 22 décembre 1971 portant modification de la circonscription académique de Paris	art. 1er	R.* 222-1
	art. 2	R.* 222-1
	art. 3	R.* 222-2
	art. 4	R.* 222-3
	art. 5	R.* 222-16
	art. 6, paragraphe I, sans les délégations de signature	R.* 222-17
	art. 6, paragraphe II, sans les délégations de signature	R.* 222-18
	art. 6, paragraphe I pour les délégations de signature	D. 222-21
	art. 6, paragraphe II pour les délégations de signature	D. 222-22
	art. 6, paragraphe III	D. 222-23
Décret n° 72-61 du 20 janvier 1972 portant modification des circonscriptions académiques métropolitaines	art. 7	abrogé
	art. 8	abrogé
Décret n° 72-75 du 27 janvier 1972 portant dénomination d'académies	art. 1er	abrogé
Décret n° 72-1080 du 6 décembre 1972 relatif aux attributions, à la composition et au fonctionnement des groupes permanents et comités de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi des départements d'outre-mer	art. 1er	abrogé
	art. 2	abrogé
	art. 3	abrogé
	art. 4	abrogé
	art. 5	abrogé

Texte d'origine	Article d'origine	Article du code de l'éducation
Décret n° 72-1080 du 6 décembre 1972 relatif aux attributions, à la composition et au fonctionnement des groupes permanents et comités de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi des départements d'outre-mer	art. 6	abrogé
	art. 7	abrogé
	art. 8	abrogé
	art. 9	abrogé
	art. 10	abrogé
	art. 11	abrogé
	art. 12	abrogé
	art. 13	abrogé
	art. 14	abrogé
	art. 15	abrogé
	art. 16	abrogé
	art. 17	abrogé
Décret n° 73-462 du 4 mai 1973 relatif à l'organisation des services spéciaux de transports publics routiers réservés aux élèves	art. 1er à 13	non codifiés
Décret n° 75-1026 du 6 novembre 1975 portant création de l'académie de la Corse	art. 1er	R.* 222-1
	art. 2	abrogé
Décret n° 76-93 du 15 janvier 1976 créant une assemblée générale des responsables d'établissements et d'écoles publics délivrant le diplôme d'ingénieur	art. 1er	D. 233-7
	art. 2	D. 233-8
	art. 3	D. 233-9
	art. 4	D. 233-10
	art. 5	D. 233-11
	art. 6	D. 233-12
Décret n° 77-864 du 22 juillet 1977 fixant les conditions d'application de l'article 8 de la loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées	art. 1er	D. 213-22
	art. 2	D. 213-23
	art. 3	D. 213-24
	art. 4	D. 213-25
	art. 5	D. 213-26
	art. 6	D. 213-27
	art. 7	D. 213-28
Décret n° 78-514 du 31 mars 1978 relatif aux attributions du chef du service départemental de l'éducation à Saint-Pierre-et-Miquelon	art. 1er	D. 251-1
	art. 2	D. 251-2
	art. 3	D. 251-3
	art. 4, alinéas 1 et 2	D. 251-4

Texte d'origine	Article d'origine	Article du code de l'éducation
Décret n° 78-514 du 31 mars 1978 relatif aux attributions du chef du service départemental de l'éducation à Saint-Pierre-et-Miquelon	art. 4, alinéas 3 à 7	D. 251-5
	art. 5	D. 251-6
	art. 6	D. 251-7
Décret n° 80-11 du 3 janvier 1980 relatif à l'organisation générale et à la déconcentration de la carte scolaire	art. 1er	abrogé
	art. 2	abrogé
	art. 3	abrogé
	art. 4	abrogé
	art. 5	D. 211-10
	art. 6	D. 211-11
	art. 7	abrogé
	art. 8	abrogé
	art. 9	abrogé
	art. 10	abrogé
	art. 11	abrogé
	art. 12	abrogé
	art. 13	abrogé
Décret n° 82-245 du 15 mars 1982 portant création du service interacadémique des examens et concours des académies de Créteil, Paris et Versailles et définissant les compétences de son directeur	art. 1er	D. 222-4
	art. 2	D. 222-4
	art. 3	D. 222-31
	art. 4	D. 222-32
	art. 5	D. 222-33
	art. 6	D. 222-5
	art. 7	D. 222-6
	art. 8	D. 222-6
	art. 9	D. 222-7
Décret n° 83-367 du 2 mai 1983 relatif à l'indemnité de logement due aux instituteurs	art. 1er	R. 212-7
	art. 2	R. 212-8
	art. 3	R. 212-9
	art. 4	R. 212-10
	art. 5	R. 212-11
	art. 6, alinéa 1	R. 212-12
	art. 6, alinéa 2	R. 212-13
	art. 6, alinéa 3	R. 212-14
	art. 6, alinéa 4	R. 212-15
	art. 6, alinéa 5	R. 212-16
	art. 7	R. 212-17
	art. 8	R. 212-18

Texte d'origine	Article d'origine	Article du code de l'éducation
Décret n° 83-367 du 2 mai 1983 relatif à l'indemnité de logement due aux instituteurs	art. 9	abrogé
Décret n° 83-838 du 22 septembre 1983 portant modification du décret n° 60-977 du 12 septembre 1960 relatif aux caisses des écoles	art. 7	abrogé
Décret n° 83-860 du 27 septembre 1983 relatif au comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue, institué par l'article 84 de la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État	art. 1er	R. 214-9
	art. 2	R. 214-10
	art. 3	R. 214-11
	art. 4	R. 214-12
	art. 5	R. 214-13
	art. 6, alinéas 1 à 3	R. 214-14
	art. 6, alinéa 4	R. 214-15
	art. 6, alinéa 5	R. 214-16
	art. 6, alinéa 6	R. 214-17
Décret n° 84-322 du 3 mai 1984 relatif aux conventions entre les organisateurs de transports scolaires et les entreprises de transport	art. 1er	R. 213-3
	art. 2, alinéas 1 à 9	R. 213-4
	art. 2, alinéa 10	R. 213-5
	art. 3	R. 213-6
	art. 4	R. 213-7
	art. 5	R. 213-8
	art. 6, alinéa 1	R. 213-9
	art. 6, alinéa 2	abrogé
	art. 7, phrase 1 (2ème partie)	R. 213-20
	art. 7, phrase 1 (1ère partie)	R. 213-21
	art. 7, phrases 2 et 3	abrogé
Décret n° 84-324 du 3 mai 1984 pris en application de l'article 29 de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 et relatif aux procédures d'arbitrage par le représentant de l'État dans le département pour la fixation des conditions de financement des transports scolaires	art. 1er	R. 213-10
	art. 2	R. 213-11
	art. 3	R. 213-12
	art. 4	R. 213-12
	art. 5	abrogé

Texte d'origine	Article d'origine	Article du code de l'éducation
Décret n° 84-465 du 15 juin 1984 portant définition du logement convenable attribué aux instituteurs par les communes	art. 1er	D. 212-1
	art. 2	D. 212-2
	art. 3	D. 212-3
	art. 4	D. 212-4
	art. 5	D. 212-5
	art. 6	D. 212-6
Décret n° 84-478 du 19 juin 1984 fixant les conditions d'application de l'article 29 de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 en ce qui concerne le transport des élèves et étudiants gravement handicapés	art. 1er	R. 213-13
	art. 2	R. 213-14
	art. 3	R. 213-15
	art. 4	R. 213-16
	art. 5, partie	D. 213-22
	art. 6	abrogé
Décret n° 84-998 du 13 novembre 1984 portant création de l'académie de la Réunion	art. 1er	R. 222-8
	art. 2	R. 222-9
	art. 3	R. 222-10
	art. 4	abrogé
	art. 5	abrogé
	art. 6	abrogé
Décret n° 85-258 du 21 février 1985 relatif à l'organisation et au fonctionnement du Comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel	art. 1er	D.* 242-1
	art. 2	D.* 242-2
	art. 3	D.* 242-3
	art. 4	D.* 242-4
	art. 5	D.* 242-5
	art. 6	D.* 242-6
	art. 7	D.* 242-7
	art. 8	D.* 242-8
	art. 9	D.* 242-9
	art. 10	D.* 242-10
	art. 11	D.* 242-11
	art. 12	D.* 242-12
	art. 13	D.* 242-13
	art. 14	D.* 242-14
Décret n° 85-269 du 25 février 1985 fixant la liste des dépenses pédagogiques à la charge de l'État pris en application de l'article 14 de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983	art. 1er	D. 211-14
	art. 2	D. 211-15

Texte d'origine	Article d'origine	Article du code de l'éducation
Décret n° 85-269 du 25 février 1985 fixant la liste des dépenses pédagogiques à la charge de l'État pris en application de l'article 14 de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983	art. 3	D. 211-16
Décret n° 85-349 du 20 mars 1985 pris pour l'application de l'art. 14-VI de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 et fixant la liste des établissements dont la charge incombe à l'État	art. 1er	D. 211-12
Décret n° 85-887 du 12 août 1985 pris pour l'application des paragraphes VII bis et VII ter de l'article 14 de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983	art. 1er	D. 216-1
	art. 2	D. 216-2
Décret n° 85-895 du 21 août 1985 relatif aux conseils de l'éducation nationale dans les départements et les académies	art. 1er	abrogé
	art. 2	R. 235-1
	art. 3, alinéas 1 à 4	R. 235-2
	art. 3, alinéas 5 à 8	R. 235-3
	art. 3, alinéa 9	R. 235-4
	art. 3, alinéas 10 et 11	R. 235-5
	art. 4	R. 235-6
	art. 5, alinéas 1 à 4	R. 235-7
	art. 5, alinéa 5	R. 235-8
	art. 6	R. 235-9
	art. 7, alinéa 1	R. 235-10
	art. 7, alinéas 2 à 13	R. 235-11
	art. 8	R. 234-1
	art. 9	R. 234-2
	art. 9 bis	R. 234-3
	art. 9 ter	R. 234-4
	art. 10	R. 234-5
	art. 11, alinéas 1 à 4	R. 234-6
	art. 11, alinéa 5	R. 234-7
	art. 12	R. 234-8
	art. 13, alinéa 1	R. 234-9
	art. 13, alinéas 2 à 4	R. 234-10
	art. 13 bis, alinéas 1 et 2	R. 234-11

Texte d'origine	Article d'origine	Article du code de l'éducation
Décret n° 85-895 du 21 août 1985 relatif aux conseils de l'éducation nationale dans les départements et les académies	art. 13 bis, alinéas 3 à 10	R. 234-12
	art. 14, alinéas 1 à 3	R. 234-13
	art. 14, alinéas 4 à 14	R. 234-14
	art. 14, alinéas 15 à 18	R. 234-15
	art. 20	R. 235-17
	art. 21, alinéa 1 première phrase	R. 234-22
	art. 21, alinéa 1 deuxième phrase	R. 234-23
	art. 21, alinéas 2 à 5	R. 234-24
Décret n° 85-1024 du 23 septembre 1985 relatif à la participation des communes aux dépenses de fonctionnement et d'investissement des collèges publics	art. 22	R. 234-25
	art. 1er	abrogé
	art. 2	abrogé
	art. 3	abrogé
	art. 4	abrogé
	art. 5	abrogé
	art. 6	abrogé
	art. 7	abrogé
	art. 8	abrogé
	art. 9	abrogé
	art. 10	abrogé
	art. 11	abrogé
	art. 12	abrogé
	art. 13	abrogé
	art. 14	abrogé
	art. 15	D. 212-34
	art. 16	abrogé
Décret n° 85-1124 du 21 octobre 1985 relatif à la coopération internationale des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'éducation nationale	art. 1er	D. 123-15
	art. 2	D. 123-16
	art. 3	D. 123-17
	art. 4	D. 123-18
	art. 5	D. 123-19
	art. 6	D. 123-20
	art. 7	D. 123-21

Texte d'origine	Article d'origine	Article du code de l'éducation
Décret n° 85-1124 du 21 octobre 1985 relatif à la coopération internationale des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'éducation nationale	art. 8	abrogé
	art. 8-1 en ce qui concerne Wallis-et-Futuna	D. 161-1
	art. 8-1, en ce qui concerne la Polynésie française	D. 163-1
	art. 8-1, en ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie	D. 164-1
Décret n° 85-1264 du 28 novembre 1985 relatif aux conseils de l'éducation nationale dans les régions et les départements d'outre-mer	art. 1er	R. 234-25
	art. 2	R. 234-25
	art. 3	R. 234-26
	art. 4, alinéas 1 à 8	R. 234-27
	art. 4, alinéas 9 à 12	R. 234-28
	art. 5	R. 234-29
	art. 6	R. 234-30
	art. 6 bis, alinéa 1	R. 234-31
	art. 6 bis, alinéas 2 à 4	R. 234-32
Décret n° 86-42 du 10 janvier 1986 relatif aux délégués départementaux de l'éducation nationale	art. 6 ter	R. 234-33
	art. 1er	D. 241-24
	art. 2	D. 241-25
	art. 3	D. 241-26
	art. 4	D. 241-27
	art. 5	D. 241-28
	art. 6	D. 241-29
	art. 7	D. 241-30
	art. 8, alinéas 1 et 2	D. 241-31
	art. 8, alinéas 3 à 5	D. 241-32
	art. 8, alinéa 6	D. 241-33

Texte d'origine	Article d'origine	Article du code de l'éducation
Décret n° 86-42 du 10 janvier 1986 relatif aux délégués départementaux de l'éducation nationale	art. 9, alinéas 1 à 5	D. 241-34
	art. 9, alinéa 6	D. 241-35
	art. 10	abrogé
	art. 11	abrogé
Décret n° 86-298 du 27 février 1986 relatif à l'approbation des règlements intérieurs de commissions administratives paritaires locales et des comités techniques paritaires départementaux du ministère de l'éducation nationale	art. 1er	R. 222-29
Décret n° 86-299 du 27 février 1986 relatif à la désignation des représentants du personnel au sein de certains comités techniques paritaires du ministère de l'éducation nationale	art. 1er	R. 222-30
Décret n° 86-425 du 12 mars 1986 pris en application du cinquième alinéa de l'article 23 de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 modifiée	art. 1er	R. 212-21
	art. 1 bis	R. 212-22
	art. 2	R. 212-23
Décret n° 86-486 du 14 mars 1986 pris pour l'application de la loi n° 85-583 du 10 juin 1985 relative à la création d'établissements d'enseignement public	art. 1er	R. 211-1
	art. 2	R. 211-2
	art. 3	R. 211-3
	art. 4	R. 211-4
	art. 5	R. 211-5
	art. 6	R. 211-6
	art. 7	R. 211-7
	art. 8	R. 211-8
Décret n° 86-642 du 19 mars 1986 pris pour l'application de la loi n° 85-1469 du 31 décembre 1985 relative à la composition et aux attributions des conseils de l'éducation nationale siégeant en formation contentieuse et disciplinaire et modifiant les lois n° 46-1084 du 18 mai 1946 et n° 64-1325 du 26 décembre 1964 relatives au Conseil supérieur de l'éducation nationale	art. 1er	R. 234-34
	art. 2	R. 234-35
	art. 3	R. 234-36
	art. 4, alinéas 1 à 4	R. 234-37
	art. 4, alinéa 5	R. 234-38
Décret n° 86-970 du 19 août 1986 relatif aux dispositions statutaires applicables à l'emploi de secrétaire général d'académie	art. 1er	R. 222-19

Texte d'origine	Article d'origine	Article du code de l'éducation
Décret n° 87-130 du 26 février 1987 relatif à la comptabilité des centres communaux et intercommunaux d'action sociale et des caisses des écoles	art. 4	R. 212-32
Décret n° 87-242 du 7 avril 1987 relatif à la définition et aux conditions d'exécution des services privés de transport routier non urbain de personnes	art. 1er	non codifié
	art. 2, alinéa 3 c	R. 213-17
	art. 3	non codifié
	art. 4	non codifié
	art. 5	non codifié
Décret n° 87-787 du 23 septembre 1987 relatif à la déconcentration de certains contentieux concernant l'éducation nationale	art. 6	non codifié
	art. 1er	D. 222-35
Décret n° 88-501 du 3 mai 1988 relatif à la composition, à l'organisation et au fonctionnement de la commission spéciale de la taxe d'apprentissage prévue à l'article 2 de la loi du 16 juillet 1971 sur la participation des employeurs au financement des premières formations technologiques et professionnelles et à l'article 227 du code général des impôts	art. 2	abrogé
	art. 1er	R. 237-15
	art. 2	R. 237-16
	art. 3	R. 237-17
	art. 4	R. 237-18
	art. 5	R. 237-19
	art. 6	R. 237-20
	art. 7	R. 237-21
	art. 8	R. 237-22
	art. 9	R. 237-23
	art. 10	R. 237-24
	art. 11	R. 237-25
	art. 12	R. 237-26
	art. 13	R. 237-27
	art. 14	abrogé
	art. 15	abrogé
Décret n° 89-1 du 2 janvier 1989 relatif au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche	art. 1er	D. 232-1
	art. 2	D. 232-2
	art. 3, alinéas 1 à 6	D. 232-3
	art. 3, alinéas 7 à 10	D. 232-4
	art. 4	D. 232-5
	art. 5	D. 232-6

Texte d'origine	Article d'origine	Article du code de l'éducation
Décret n° 89-1 du 2 janvier 1989 relatif au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche	art. 6, alinéas 1 à 5	D. 232-7
	art. 6, alinéa 6	D. 232-8
	art. 6, alinéa 7	D. 232-9
	art. 6-1, alinéas 1 à 4	D. 232-10
	art. 6-1, alinéa 5	D. 232-11
	art. 6-2	D. 232-12
	art. 6-3	D. 232-13
	art. 7	D. 232-14
	art. 8	D. 232-15
	art. 9	D. 232-16
	art. 10	D. 232-17
	art. 11	D. 232-18
	art. 12	D. 232-19
	art. 13	D. 232-20
	art. 14, alinéas 1 et 2	D. 232-21
	art. 14, alinéa 3	D. 232-22
	art. 14, alinéa 4	abrogé
	art. 15	abrogé
	art. 16	abrogé
	art.16-1	D. 261-3 D. 262-3 D. 263-4 D. 264-4
Décret n° 89-778 du 23 octobre 1989 instituant un Conseil supérieur des bibliothèques	art. 1er	D. 239-20
	art. 2, alinéa 1	D. 239-20
	art. 2, alinéa 2	D. 239-21
	art. 3, alinéas 1 à 5	D. 239-22
	art. 3, alinéa 6	D. 239-23
	art. 3 bis	D. 239-24
	art. 4, phrases 1 et 2	D. 239-25
	art. 4, phrase 3	D. 239-26
	art. 5	D. 239-27
Décret n° 89-833 du 9 novembre 1989 relatif au statut particulier des inspecteurs généraux de l'éducation nationale	art. 1er, alinéa 2	R.* 241-3
	art. 2, alinéas 1, 2, 3, 4	R.* 241-4
	art. 2, alinéa 5	R.* 241-5

Texte d'origine	Article d'origine	Article du code de l'éducation
Décret n° 90-468 du 7 juin 1990 relatif au Conseil supérieur de l'éducation	art. 1er	R. 231-1
	art. 2	R. 231-2
	art. 3	R. 231-3
	art. 4	R. 231-4
	art. 5, alinéas 1 à 5	R. 231-5
	art. 5, alinéas 6 à 9	R. 231-6
	art. 5, alinéa 10	R. 231-7
	art. 5, alinéa 11	R. 231-8
	art. 6	R. 231-9
	art. 7	R. 231-10
	art. 8	R. 231-10
	art. 9	R. 231-10
	art. 10, alinéas 1, 2, 3 et 4	R. 231-12
	art. 10, alinéa 5	R. 231-11
	art. 10, alinéa 6	R. 231-13
	art. 11	R. 231-11
	art. 12, alinéas 1 à 6	R. 231-14
	art. 12, alinéas 7, 8, 9	R. 231-15
	art. 13	R. 231-13
	art. 14	R. 231-16
	art. 15	abrogé
	art. 16	R. 231-17
	art. 17, alinéas 1, 2, 3	R. 231-18
	art. 17, alinéas 5 et 6	R. 231-19
	art. 18	R. 231-20
	art. 19	R. 231-21
	art. 20	R. 231-21
	art. 21, alinéa 1	R. 231-21
	art. 21, alinéa 2	R. 231-22
	art. 22	R. 231-23
	art. 23	R. 231-24
	art. 24	R. 231-25
	art. 25, alinéa 1	R. 231-23
	art. 25, alinéa 2	R. 231-26
	art. 26	R. 231-26
	art. 27	abrogé
	art. 28	abrogé

Texte d'origine	Article d'origine	Article du code de l'éducation
Décret n° 90-675 du 18 juillet 1990 portant statuts particuliers des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux et des inspecteurs de l'éducation nationale	art. 2, alinéa 1	R. 241-18
	art. 2, alinéas 2 à 7	R. 241-19
	art. 2, alinéa 8	R. 241-20
	art. 2, alinéas 9 et 10	R. 222-12
	art. 2, alinéa 11	R. 241-21
Décret n° 90-676 du 18 juillet 1990 portant statut d'emploi des inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale et des inspecteurs d'académie adjoints	art. 1er	R. 222-24
Décret du 3 septembre 1990 portant changement de dénomination de l'assemblée générale des responsables d'établissements et d'écoles publics délivrant le diplôme d'ingénieur	art. 1er	D. 233-7
Décret n° 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires	art. 2	D. 113-1
	art. 7	D. 211-9
Décret n° 90-801 du 6 septembre 1990 pris pour l'application de l'article 34 de la loi n° 88-1028 du 9 novembre 1988 portant dispositions statutaires et préparatoires à l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie et relatif à l'indemnité compensatrice en matière d'enseignement primaire et d'assistance médicale gratuite	art. 1er	abrogé
	art. 2	non codifié
	art. 3, en ce qui concerne les charges d'enseignement primaire	abrogé
	art. 4, en ce qui concerne les charges d'enseignement primaire	abrogé
Décret n° 90-1011 du 14 novembre 1990 relatif au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche statuant en matière disciplinaire	art. 1er	R. 232-23
	art. 2	R. 232-24
	art. 3	R. 232-25
	art. 4	R. 232-26
	art. 5	R. 232-27

Texte d'origine	Article d'origine	Article du code de l'éducation
Décret n° 90-1011 du 14 novembre 1990 relatif au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche statuant en matière disciplinaire	art. 6	R. 232-28
	art. 7	R. 232-29
	art. 8	R. 232-30
	art. 9	R. 232-31
	art. 10	R. 232-32
	art. 10-1, alinéa 1	R. 232-33
	art. 10-1, alinéas 2 à 7	R. 232-34
	art. 10-2	R. 232-35
	art. 11	R. 232-36
	art. 12	R. 232-37
	art. 13	R. 232-38
	art. 14	R. 232-39
	art. 15	R. 232-40
	art. 16, alinéas 1 à 4	R. 232-41
	art. 16, alinéa 5	R. 232-42
	art. 16-1	R. 232-43
	art. 17	R. 232-44
	art. 18	R. 232-45
	art. 19	R. 232-46
	art. 20	R. 232-47
	art. 21	R. 232-48
	art. 22	abrogé
	art. 23	abrogé
	art. 24	abrogé
	art. 24-1, 1ère partie en ce qui concerne Wallis-et-Futuna	R. 261-4
	art. 24-1, 2ème partie en ce qui concerne Wallis-et-Futuna	R. 261-5
	art. 24-1, 1ère partie en ce qui concerne la Polynésie française	R. 263-5

Texte d'origine	Article d'origine	Article du code de l'éducation
Décret n° 90-1011 du 14 novembre 1990 relatif au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche statuant en matière disciplinaire	art. 24-1, 2ème partie en ce qui concerne la Polynésie française	R. 263-6
	art. 24-1, 1ère partie en ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie	R. 264-5
	art. 24-1, 2ème partie en ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie	R. 264-6
Décret n° 91-108 du 25 janvier 1991 relatif au conseil interacadémique d'Ile-de-France et au conseil de l'éducation nationale dans le département de Paris	art. 1er, alinéas 1 et 2	R. 234-16
	art. 1er, alinéa 3	R. 234-43
	art. 2	R. 234-17
	art. 3	R. 234-18
	art. 4	R. 234-19
	art. 5, alinéas 1 et 2	R. 234-20
	art. 5, alinéas 3 à 7	R. 234-21
	art. 5-1	R. 234-42
	art. 5-2, alinéas 1 à 7	R. 234-39
	art. 5-2, alinéa 8	R. 234-40
	art. 5-3	R. 234-41
	art. 6	R. 235-16
	art. 7	R. 235-12
	art. 8	R. 235-13
	art. 9, alinéa 1 à 4	R. 235-14
	art. 9, alinéa 6	R. 235-15
	art. 10	abrogé
Décret n° 91-729 du 23 juillet 1991 fixant la liste des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique dont la responsabilité et la charge incombent entièrement à l'État	art. 1er	D. 211-13
Décret n° 92-26 du 9 janvier 1992 portant statut particulier du corps des conservateurs des bibliothèques et du corps des conservateurs généraux des bibliothèques	art. 3, alinéa 5	R. 241-17
	art. 23, alinéa 2	R. 241-17

Texte d'origine	Article d'origine	Article du code de l'éducation
Décret n° 93-51 du 14 janvier 1993 portant application de la loi n° 92-675 du 17 juillet 1992 relative à l'apprentissage et complétant l'article 84 de la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État	art. 1er	D. 214-5
	art. 2	D. 214-6
	art. 3	D. 214-7
	art. 4	D. 214-8
Décret n° 93-432 du 24 mars 1993 sur la mission de formation continue des adultes du service public de l'éducation	art. 1er	D. 122-1
	art. 2	D. 122-2
	art. 3	D. 122-3
	art. 4	D. 122-4
	art. 5	D. 122-5
	art. 6	D. 122-6
	art. 19	D. 241-1
	art. 20	D. 241-2
Décret n° 95-591 du 6 mai 1995 relatif à l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur	art. 1er	D. 239-11
	art. 2	D. 239-11
	art. 3	D. 239-12
	art. 4	D. 239-13
	art. 5	D. 239-14
	art. 6	D. 239-15
	art. 7, alinéa 1 1ère phrase	D. 239-16
	art. 7, alinéa 1 2ème phrase	D. 239-17
	art. 7, alinéa 2	D. 239-18
Décret n° 96-413 du 13 mai 1996 relatif aux caisses des écoles dans les communes de Nouvelle-Calédonie	art. 1er	R. 264-16
	art. 2	R. 264-17
	art. 3	R. 264-18
	art. 4	R. 264-19
Décret n° 96-1147 du 26 décembre 1996 portant création des académies de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane	art. 1er	R. 222-8
	art. 2	R. 222-10
	art. 3	R. 222-9
	art. 4	abrogé
	art. 5	abrogé

Texte d'origine	Article d'origine	Article du code de l'éducation
Décret n° 97-505 du 21 mai 1997 portant création du Comité consultatif de l'enseignement professionnel	art. 1er	abrogé
	art. 2	abrogé
	art. 3	abrogé
	art. 4	abrogé
	art. 5	abrogé
	art. 6	abrogé
	art. 7	abrogé
Décret n° 97-533 du 23 mai 1997 relatif à l'Institut des hautes études de l'éducation nationale	art. 1er	abrogé
	art. 2	abrogé
	art. 3	abrogé
	art. 4	abrogé
	art. 5	abrogé
	art. 6	abrogé
	art. 7	abrogé
	art. 8	abrogé
	art. 9	abrogé
Décret n° 97-1190 du 24 décembre 1997 pris pour l'application au ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie du 2° de l'article 2 du décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles	art. 10	R. 222-36
Décret n° 98-1082 du 1er décembre 1998 instituant des médiateurs à l'éducation nationale	art. 1er	D. 222-37
	art. 2, alinéas 1 à 4	D. 222-38
	art. 2, alinéa 5	D. 222-39
	art. 3	D. 222-40
	art. 4	D. 222-41
	art. 5	D. 222-42
Loi n° 98-1165 du 18 décembre 1998 tendant à renforcer le contrôle de l'obligation scolaire	art. 6, alinéa 1	R. 131-18
Décret n° 99-224 du 23 mars 1999 relatif au contenu des connaissances requis des enfants instruits dans la famille ou dans les établissements d'enseignement privés hors contrat	art. 1er	D. 131-11
	art. 2	D. 131-12
	art. 3, alinéas 1 à 6	D. 131-13
	art. 3, alinéas 7 à 14	D. 131-14
	art. 4	D. 131-15
	art. 5	D. 131-16
	art. 6	abrogé

Texte d'origine	Article d'origine	Article du code de l'éducation
Décret n° 99-626 du 21 juillet 1999 portant extension du décret n° 85-258 du 21 février 1985 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement du Comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel	art. 1er, alinéa 1 en ce qui concerne Wallis-et-Futuna	D.* 261-6
	art. 1er, alinéa 3 en ce qui concerne Wallis-et-Futuna	D.* 261-7
	art. 1er, alinéa 1 en ce qui concerne la Polynésie française	D.* 263-8
	art. 1er, alinéa 2 en ce qui concerne la Polynésie française	D.* 263-9
	art. 1er, alinéa 3 en ce qui concerne la Polynésie française	D.* 263-10
	art. 1er, alinéa 1 en ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie	D.* 264-8
	art. 1er, alinéa 2 en ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie	D.* 264-9
	art. 1er, alinéa 3 en ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie	D.* 264-10
Décret n° 99-820 du 16 septembre 1999 portant dispositions diverses relatives au régime de l'enseignement supérieur dans le Pacifique	art. 19, en ce qui concerne Wallis-et-Futuna	D. 261-3
	art. 19, en ce qui concerne la Polynésie française	D. 263-4

Texte d'origine	Article d'origine	Article du code de l'éducation
Décret n° 99-820 du 16 septembre 1999 portant dispositions diverses relatives au régime de l'enseignement supérieur dans le Pacifique	art. 19, en ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie	D. 264-4
	art. 21, en ce qui concerne la Polynésie française	D. 263-11
	art. 21, en ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie	D. 264-11
Décret n° 99-878 du 13 octobre 1999 relatif au statut du corps de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche	art. 1er, alinéas 2, 3, 4	R.* 241-6
	art. 1er, alinéa 5	R.* 241-7
Décret n° 99-941 du 12 novembre 1999 relatif à l'organisation des vice-rectorats en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, dans les îles Wallis-et-Futuna et à Mayotte	art. 1er, en ce qui concerne Wallis-et-Futuna	R. 261-1
	art. 1er, en ce qui concerne Mayotte	R. 262-1
	art. 1er, en ce qui concerne la Polynésie française	R. 263-1
	art. 1er, en ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie	R. 264-1
	art. 2, en ce qui concerne Wallis-et-Futuna	R. 261-2
	art. 2, en ce qui concerne Mayotte	R. 262-2
	art. 2, alinéas 1 à 3 en ce qui concerne la Polynésie française	R. 263-2
	art. 2, alinéa 4 en ce qui concerne la Polynésie française	R. 263-3

Texte d'origine	Article d'origine	Article du code de l'éducation
Décret n° 99-941 du 12 novembre 1999 relatif à l'organisation des vice-rectorats en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, dans les îles Wallis-et-Futuna et à Mayotte	art. 2, alinéas 1 et 2 en ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie	R. 264-2
	art. 2, alinéa 3 en ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie	R. 264-3
	art. 3	abrogé
	art. 4	abrogé
Décret n° 2000-216 du 6 mars 2000 portant création d'un Haut Comité éducation-économie-emploi	art. 1er	D. 237-1
	art. 2	D. 237-2
	art. 3, alinéas 1 à 13	D. 237-3
	art. 3, alinéa 14	D. 237-6
	art. 4	D. 237-4
	art. 5	D. 237-5
	art. 6	D. 237-7
	art. 7	D. 237-8
Décret n° 2000-578 du 22 juin 2000 pris pour l'application de l'article 181 de la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie et relatif à la dotation globale de construction et d'équipement des collèges	art. 8	abrogé
	art. 1er, alinéa 2	R. 264-12
	art. 2	R. 264-13
	art. 3	R. 264-14
	art. 4	R. 264-15
Décret n° 2000-764 du 1er août 2000 fixant les conditions dans lesquelles les établissements publics d'enseignement supérieur peuvent transiger et recourir à l'arbitrage	art. 5	abrogé
	art. 1er	D. 123-9
	art. 2	D. 123-10
Décret n° 2000-893 du 13 septembre 2000 relatif aux conditions dans lesquelles les établissements publics à caractère scientifique et technologique et les établissements publics d'enseignement supérieur peuvent fournir des moyens de fonctionnement à des entreprises ou à des personnes physiques	art. 3	D. 123-11
	art. 1er, partie	D. 123-2
	art. 2	D. 123-3
	art. 3	D. 123-4
	art. 4	D. 123-5

Texte d'origine	Article d'origine	Article du code de l'éducation
Décret n° 2000-893 du 13 septembre 2000 relatif aux conditions dans lesquelles les établissements publics à caractère scientifique et technologique et les établissements publics d'enseignement supérieur peuvent fournir des moyens de fonctionnement à des entreprises ou à des personnes physiques	art. 5	D. 123-6
	art. 6	D. 123-7
Décret n° 2000-1060 du 27 octobre 2000 relatif à la création du Haut Conseil de l'évaluation de l'école	art. 1er	D. 243-1
	art. 2, alinéa 5	D. 243-2
	art. 3, alinéas 1 à 11	D. 243-3
	art. 3, alinéas 12 et 13	D. 243-4
	art. 4	D. 243-5
	art. 5	D. 243-6
	art. 6, alinéas 1 et 2	D. 243-7
	art. 6, alinéa 3	D. 243-8
	art. 7	D. 243-9
Décret n° 2001-245 du 21 mars 2001 relatif à la nomination des recteurs d'académie	art. 2	R.* 222-14
Décret n° 2001-711 du 27 juillet 2001 relatif au contrôle par l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique	art. 1er	R. 241-8
	art. 2	R. 241-9
	art. 3	R. 241-10
	art. 4, alinéas 1 à 3	R. 241-11
	art. 4, alinéa 4	R. 241-12
	art. 4, alinéa 5	R. 241-13
	art. 4, alinéa 6	R. 241-14
	art. 5	R. 241-15
	art. 6	R. 241-16
Décret n° 2002-482 du 8 avril 2002 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur	art. 1er	D. 123-12
	art. 2	D. 123-13
	art. 3	D. 123-14
Décret n° 2002-1130 du 5 septembre 2002 modifiant le décret n° 85-258 du 21 février 1985 relatif à l'organisation et au fonctionnement du Comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel	art. 8	non codifié
Décret n° 2004- 162 du 19 février 2004 portant modification du décret n° 66-104 du 18 février 1966 relatif au contrôle de la fréquentation et de l'assiduité scolaires et aux sanctions que comportent au regard du versement des prestations familiales et en matière pénale, les manquements à l'obligation scolaire et du code pénal	art. 1er	abrogé
	art. 2	abrogé
	art. 8	abrogé